

# DECLARER VOS ECHANGES DE BIENS EN UE RENSEIGNER LES NOUVEAUX ETATS : EMEBI ET ETAT FISCAL

MAJ 01/2023

## DATE

**Le 30 mars 2023**

CCI TROYES & AUBE  
Espace Règley  
1 Boulevard C. BALLET  
10 000 TROYES

## PUBLIC

Direction générale,  
directeurs(trices) administratifs  
(tives) financiers, comptables, tout  
collaborateur des services  
financiers, achats, ADV, logistique,  
douanes.

## PREREQUIS

Aucun

## INTERVENANT

Consultant commerce international,  
Expert en douane.

## DUREE

1 jour (7 heures)

## TARIF

510 € Net/personne  
Nombre de places : 10

## MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Intervention pragmatique et  
opérationnelle, alternant apports de  
connaissance, cas pratiques,  
études de documents et échange  
d'expériences. Remise d'un support  
pédagogique.

## SUIVI & EVALUATION

Quizz d'auto-évaluation pour  
évaluer les compétences acquises  
Attestation de stage remise à  
chaque participant

## OBJECTIFS

- Identifier les mouvements de marchandises relevant de la réglementation sur les états statistiques « EMEBI » et fiscal. Déclaration européenne de service (DES) relative aux prestations de service.
  - Maîtriser les règles pour établir les états EMEBI, l'état fiscal et la DES.
  - Connaitre les règles de TVA sur le e-commerce et l'incidence dans les nouveaux états (EMEBI) et fiscal.
  - Connaitre les principales difficultés pour éviter les infractions. Télédéclarer de façon pratique sur le site doune.gouv.fr
  - Contrôler la TVA préremplie dans la déclaration de la TVA (CA3)
- 1. La réglementation des opérations intra-communautaires**
    - ☞ Les objectifs et règles
    - ☞ Rappel du vocabulaire fiscal et douanier spécifique
    - ☞ Note de référence pour la réponse à l'enquête statistiques mensuelle sur les échanges de biens intra-Union Européenne (EMEBI) version du 27 janvier 2023
  - 2. Le territoire d'application et mouvement concernés**
    - ☞ Les zones concernées et territoires exclus
    - ☞ flux particuliers
  - 3. Les différents types d'opérations, obligations et moyens d'y satisfaire**
    - ☞ Expéditions, introductions, niveaux d'obligations
    - ☞ Processus de justification des obligations : les documents (factures, preuves de livraison, déclaration de réception)
    - ☞ Prestations de service, opérations triangulaires, VAD Ventes à distance
  - 4. Renseigner les réponses aux enquêtes statistiques (EMEBI) et l'état fiscal**
    - ☞ Etudes des rubriques des états :
      - Réponse à l'enquête statistiques (EMEBI) : expéditions et introduction
      - Etat fiscal : uniquement à l'expédition
    - ☞ Traitement des retours, des avoirs, corrections (nouveaux délais), Quasi-import, quasi-export
    - ☞ CA3 : renseignement de la TVA intracommunautaire(nouvelle codification)
  - 5. Vente à distance (VAD) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021**
    - ☞ Description du régime
    - ☞ EMEBI et état fiscal dans le cadre du régime de la VAD
    - ☞ Guichet unique (« One-Stop-Shop » - OSS)
  - 6. Généralisation de l'Autoliquidation de la TVA pour les importations**
    - ☞ Contrôler les montants pré-remplis dans le CA3 « TVA importation »
      - Le CA3
      - Information ATVAI sur le site de la douane : accéder à l'application, déposer la demande
      - Bordereau des transitaires (représentant en douane)
  - 7. Introduction à la déclaration européenne de service (DES)**

**POUR ALLER PLUS LOIN...** CCI International Grand Est propose un accompagnement personnalisé de votre projet de développement à l'international au travers d'un conseil individualisé ou par le biais d'autres formations (inter- ou intra-entreprise) qui vous permettront d'améliorer vos performances à l'international.